



## **Marché de services**

### **Marché MAPA**

***Maître de l'ouvrage :***

**Syndicat mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné**

***Intitulé de l'opération :***

**ETUDES DE DEFINITION  
DES POLES URBAINS ET DES DEPLACEMENTS DOUX**

## **Cahier des Clauses Administratives Particulières**

**Mars 2009**

### Sommaire

- 0- Objet du marché
- 1- Aspects méthodologiques
  - 2- Délais
- 3- Documents finaux
- 4- Financement
- 5- Pièces à fournir
- 6- Mode de sélection des candidatures
- Annexe : Règlement de la consultation

### **Objet du marché :**

L'objet du marché porte sur une étude de définition des pôles urbains et des circulations douces sur le territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné (Isère).

Le présent marché est un marché passé selon une procédure adaptée en application des articles 26 et 28 du code des marchés publics.

Les prestations, objet du présent marché, constituent un marché unique avec 2 lots :

- 1- Pôles urbains
- 2- Déplacements doux

### **1- Aspects méthodologiques**

Le travail d'analyse des données quantitatives du territoire devra être complété par une approche qualitative de terrain qui s'appuiera sur les attentes et les projets des acteurs locaux.

Des ateliers de travail territoriaux devront être organisés et animés à une échelle de proximité à cet effet avec les représentants élus des collectivités-pôles urbains.

Le déroulement de l'étude sera suivi par un comité de pilotage composé d'élus, de techniciens (soit 3 réunions). Le comité de pilotage validera les rapports intermédiaires correspondant aux différentes étapes de l'étude et les propositions d'orientations.

Des comités de pilotages locaux (pour chacun des 5 pôles) seront mis en place lors des 2 phases de l'étude. Etant donné l'importance du pôle pontois, 1 réunions de plus y seront prévues, (soit 2 x 5 réunions + 2 = 12 réunions.)

### **2- Délais de réalisation**

Le démarrage de l'étude est fixé à mai 2009.

Le rendu de la phase 1 est fixé à septembre 2009

Le rendu du document final est fixé à janvier 2010.

### **3- Documents finaux**

Le prestataire devra être en mesure de fournir sous format papier et numérique :

- Un rapport à chaque phase
- Un rapport final décliné pour chacun des 5 pôles
- Un document de synthèse ayant vocation à être diffusé auprès des décideurs publics et privés

### **4- Financement**

Le prestataire devra détailler le coût de l'étude par phase et devra distinguer les deux lots : Pôles urbains et Déplacements doux.

Le paiement de l'étude interviendra à l'issue de chaque phase validée par le comité de pilotage.

En cas de retard dans l'exécution de l'ensemble ou d'une tranche du marché pour laquelle un délai d'exécution partiel ou une date limite a été fixé, il sera appliqué, une pénalité forfaitaire de :

- Pour les réunions : 50€ par réunion non effectuée ou en cas d'absence du candidat à ces réunions
- Pour les rendus de phase : 100€ par jour de retard par rapport au calendrier proposé

### **5- Pièces à fournir**

Les candidats devront produire :

- une lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC4)
- une déclaration du candidat (DC5)
- un état annuel des certificats reçus (DC7)
- en cas de sous-traitance, l'annexe à l'acte d'engagement relative à la présentation d'un sous-traitant ou acte spécial (DC13)

Ses documents sont téléchargeables sur le site internet : [http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj\\_dc.htm](http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm)

ou sur le site internet de la Préfecture de l'Isère : [www.isere.pref.gouv.fr](http://www.isere.pref.gouv.fr) (espace Collectivités Locales / rubrique Commande Publique)

### **6- Mode de sélection des candidatures**

Les candidats seront jugés sur examen des dossiers de candidature ainsi que sur l'expérience et la technicité acquises sur des missions similaires.

#### a) Contenu de l'offre

Dans son offre, le candidat devra présenter au minimum :

- **L'acte d'engagement** dûment rempli par le candidat
- **Une note méthodologique** par le candidat comprenant :
  - un **plan de travail** détaillé indiquant la démarche et la méthodologie proposée pour chacune des phases, la durée consacrée à chacune des étapes et le niveau de qualification des intervenants qui en seront chargés ;
  - une **présentation des méthodes** d'investigation que le candidat envisage d'utiliser et des propositions concernant les différentes phases ;
  - une **présentation des personnes** à qui le candidat prévoit de confier la conduite de l'étude : curriculum vitae, domaines de compétence, répartition des tâches ;
  - une présentation détaillée du **budget** de l'intervention, précisant par phase le nombre de journées et les prix de journée selon la qualification des intervenants ; ainsi que la répartition entre l'étude Pôles urbains et l'étude Déplacement doux ;
- un **échancier de réalisation**.

#### b) Mode de sélection des offres

Les offres seront jugées selon les critères suivants:

- La valeur technique des offres : 60 %, notamment :
  - La méthodologie proposée
  - La capacité à faire des propositions d'actions innovantes et adaptées aux spécificités du territoire
  - Les références concernant le pilotage d'études similaires
- Le coût de l'étude : 40%

Une audition (prévue le jeudi 30 avril matin) sera organisée après classement des offres en fonction des critères de jugements des offres. Seront convoqués les trois premiers candidats du classement effectué.

Cette audition servira de négociation et portera sur les composantes de l'offre :

- note méthodologique et délais,
- coûts

Le candidat devra proposer ou confirmer son offre définitive par écrit, le jour de l'audition ou 1 jour après maximum. L'audition aura lieu en avril.

## ANNEXE - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

---

Les coordonnées suivantes sont à utiliser pour le retrait des dossiers de candidature, les demandes de renseignements complémentaires et les offres déposées

### SYNDICAT MIXTE DE LA BOUCLE DU RHONE EN DAUPHINE

Maison Mestrallet 19 cours Baron Raverat 38460 CREMIEU

Tél 04.37.06.13.26

Fax 04.74.96.35.90

Courriel : [contact@symbord.fr](mailto:contact@symbord.fr) - Site Internet : [www.symbord.fr](http://www.symbord.fr)

#### L'objet du Marché porte sur une mission d'étude Urbanisme et Déplacements doux.

La consultation s'effectuera sur la base d'une procédure adaptée ouverte conformément aux dispositions des articles 26 et 28 du Code des Marchés Publics.

Selon l'article 51 du Code des Marchés Publics, les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement solidaire ou de groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence.

